

Le budget—M^{me} Cossitt

La tâche du ministre des Finances n'est pas simple et son budget ne pourra porter ses fruits que si les Canadiens ont confiance en leur gouvernement. Étant donné les circonstances qui ont entouré la présentation de ce budget, les Canadiens ont perdu tout espoir de retrouver cette confiance perdue. Ce budget, qui avait les moyens de redonner confiance aux Canadiens, a été anéanti lorsqu'il nous a été présenté après un tripotage de chiffres visant à sauver la réputation du ministre des Finances.

Pour conclure, je tiens à faire consigner une lettre adressée au ministre des Finances. Elle m'a été envoyée et elle traduit de façon très réelle, je crois, l'opinion de bien des Canadiens. La voici:

Il est 8 h 22, le 19 avril 1983 et c'est plein de rancœur et d'exaspération que j'écris cette lettre pour vous faire part de la honte que j'éprouve devant votre attitude écœurante des dernières 24 heures. En quelques mots, vous avez révélé des secrets budgétaires lundi soir et, au Parlement, devant toute la population canadienne, vous m'avez déclaré avoir «été obligé» de modifier certains chiffres pour faire face à votre «responsabilité financière». Ajoutant l'outrage à l'insulte, vous avez ri de moi en entendant l'honorable (par rapport à vous et à votre bande de vauriens) opposition exprimer son dégoût devant votre façon d'agir.

Pourtant, vous n'aviez rien fait pour les entreprises canadiennes si ce n'est taxer de plus en plus pour les petits cadeaux sociaux de Monique Bégin. Vous me présentez un budget prévoyant un déficit de 31 milliards de dollars, plus coûteux que le prix mondial du pétrole; vous ne cessez d'étendre la Fonction publique bilingue et vous nous prouvez tous les jours que les libéraux sont incapables de faire quoi que ce soit sans avoir recours à la dissimulation.

Il n'y a aucun terme assez fort pour vous décrire vous et votre gouvernement. Vous êtes la preuve vivante que le pouvoir absolu corrompt absolument.

Je vous dis sérieusement . . .

Il a signé sa lettre. Sa femme a ajouté en post scriptum une note qui donne une très bonne idée de l'opinion des Canadiens de toutes les régions du pays.

Si mon mari et moi gérons notre ménage comme vous gérez les affaires du pays, nous serions sur le pavé. L'arrogance absolue des libéraux envers les citoyens qui les aident par l'impôt me sidère. Ma seule arme est ma voix et vous pouvez être sûr que je m'en servirai.

Je termine mon discours par ces remarques qui montrent bien que les Canadiens n'ont pas confiance dans le gouvernement actuel.

M. Blais: Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le discours du député. J'ai trouvé que ses observations étaient très objectives et réfléchies dans l'ensemble et compte tenu du sectarisme dont il faut faire preuve à cet endroit, je la trouve très constructives.

La lettre d'un de ses électeurs qu'elle a lue est non seulement déplacée mais elle est sans aucun doute motivée par des principes que le député ne partage pas. En lisant cette lettre, essayait-elle de nous faire comprendre qu'elle approuve les réflexions et les accusations qu'elle contient?

Mme Cossitt: Monsieur le Président, j'apprécie les observations du ministre sur mon discours. On m'a envoyé cette lettre, mais elle était adressée au ministre des Finances. Il serait évidemment intéressant de savoir ce qu'il a répondu à mon électeur.

Tout en étant, à mon avis, très objective à propos des mesures budgétaires, j'approuve une bonne partie des réflexions que contient cette lettre; je reconnais que le budget néglige certaines questions très importantes qui contribueraient à instaurer la stabilité d'emploi au Canada.

J'ai la lettre ici, au cas où le ministre en contesterait la teneur et l'existence. Je suis sûre que le ministre des Finances lui remettra une copie de cette lettre qu'il a dans ses dossiers, s'il la lui demande.

M. Blais: Monsieur le Président, j'ai demandé à la représentante si elle partageait les opinions qui sont exprimées dans la lettre. Deux sujets y sont abordés sur lesquels, à mon avis, elle voudra réfléchir. Il s'agit dans le premier cas des observations de l'auteur qui désigne le régime de sécurité sociale du Canada comme cadeau social de Monique Bégin, si ma mémoire est bonne. Le second sujet est l'argent que le gouvernement gaspille pour le bilinguisme. Connaissant la région que le député représente, je ne doute pas que ces opinions soient répandues. Je me demandais si c'était les siennes.

Mme Cossitt: Monsieur le Président, je partage sans contredit les opinions générales qui sont exprimées dans cette lettre. Le ministre soulève la question du bilinguisme. Comme il le sait très bien, dans la région de Leeds-Grenville que je représente, le bilinguisme est une question très controversée. Je ne voudrais pas en parler en ce moment, parce qu'elle ne se discute pas de façon satisfaisante en une minute ou deux. Elle comporte beaucoup de choses; il n'y a pas que le bilinguisme dans la Fonction publique, il y a la question globale de l'unité des Canadiens tant d'expression française que d'expression anglaise. Comme je le disais, on ne peut pas en traiter convenablement en quelques minutes.

[Français]

M. Jean-Claude Malépart (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, il me fait plaisir de prendre la parole sur le Budget qui a été présenté par le ministre des Finances (M. Lalonde), le 19 avril dernier.

Je désire d'abord féliciter le ministre des Finances pour deux raisons. Premièrement, avant d'avoir présenté son budget, d'avoir établi une consultation avec les divers intervenants socio-économiques à la grandeur du pays, le ministre des Finances a rencontré les dirigeants du milieu financier, de la grande entreprise, des petites et moyennes entreprises, les dirigeants très importants, des travailleurs et des travailleuses à la grandeur du pays. Et deuxièmement, je tiens à féliciter le ministre des Finances de nous avoir présenté un budget qui non seulement correspond aux besoins, aux aspirations des Canadiens et des Canadiennes, mais qui s'attaque tout d'abord au principal problème au Canada, le chômage, puisqu'il nous a présenté un budget de relance économique et de création d'emplois.

En effet, monsieur le Président, le Budget comporte un programme spécial de relance de 4.8 milliards de dollars répartis sur les quatre prochaines années afin d'accélérer la reprise et de mettre en place les infrastructures nécessaires pour accroître la compétitivité de l'économie et créer les nouveaux emplois dont les Canadiens ont besoin. Ces programmes prévoient des investissements de 2.4 milliards de dollars pour stimuler la création d'emplois par le secteur privé. Premièrement, il permettra aux entreprises de réclamer plus rapidement le crédit d'impôt à l'investissement, au coût de plus d'un milliard de dollars.